



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 25/2023

Vevey, le 9 octobre 2023

Réaménagement de la Place Robin - Ouverture d'un compte d'attente de CHF 100'000.- au bilan en vue du financement d'études pour le réaménagement de la Place Robin

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le quartier de Plan-Dessus a connu d'importantes transformations ces dernières décennies. Le réaménagement des espaces publics doit ainsi accompagner la croissance de la population passée et future avec la réalisation des futurs plans d'affectation (PA « Rue de Fribourg », « Avenue Reller », « Les Moulins » et « PA Nord-Ouest »).

Pour ce faire, la Municipalité a élaboré, en 2023, un master plan d'aménagement à l'échelle du quartier, permettant de développer ensuite progressivement, sur l'ensemble des rues en damier et la place Robin, des projets de réaménagement en fonction des besoins et opportunités. Elle a également réalisé, en 2022, une étude sociologique du stationnement dans le quartier, afin d'améliorer les conditions de parcage et réduire les conflits d'usage sur le domaine public. Une réorganisation du stationnement et de la circulation dans le quartier a été proposée dans ce cadre.

Objectif du Plan directeur communal soumis à consultation publique cet été, le réaménagement de la Place Robin est un projet phare pour Vevey. Deux mandats vont être lancés à ce sujet : un mandat d'accompagnement pour l'organisation d'une procédure de mise en concurrence (concours ou MEP) pour le réaménagement de la Place, ainsi qu'un mandat pour l'organisation d'une démarche participative et l'élaboration d'un projet d'aménagement temporaire, qui sera mis en place dès l'été 2024.

Conformément aux autorisations générales et compétences financières qui lui sont accordées, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente au bilan de la ville, de CHF 100'000.-, afin de couvrir les frais liés aux études jusqu'au dépôt d'un préavis au Conseil Communal, qui interviendra fin 2023.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 9 octobre 2023.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Yvan Luccarini


Grégoire Halter



Membre de la Municipalité délégué : M. Antoine Dormond